



## Directives générales

Tout professionnel de la santé (*p. ex. : médecin, infirmière, pharmacien, etc.*) qui soupçonne une réaction allergique peut remplir ce formulaire.

Ne pas utiliser le présent formulaire pour déclarer une réaction indésirable prévisible non allergique de type intolérance ou pseudo-allergique, ainsi qu'une histoire d'allergie rapportée par l'utilisateur.

- Utiliser le formulaire uniquement pour déclarer des allergies dues aux médicaments.
- Déclarer toutes les réactions allergiques présumées dont vous êtes témoin.
- Apposer votre signature et la date au bas.

## Les médicaments soupçonnés

- Déclarer jusqu'à trois médicaments soupçonnés par formulaire (si applicable), en commençant par le médicament le plus probable, ainsi qu'en fournissant les dates de début et de fin de traitement.

## Les manifestations cliniques principales

- Signaler uniquement les manifestations cliniques de la réaction allergique qui ne peuvent être clairement attribuées à une ou des conditions préexistantes en cochant un ou plusieurs éléments décrits dans le formulaire.
- Identifier les atteintes observées en cochant un ou plusieurs éléments cités dans le formulaire et (ou) les détailler dans vos propres mots dans l'espace « renseignements complémentaires », par exemple :
  - type d'œdème ou sa localisation (*p. ex. : lèvres, langue, gorge, visage ou généralisé*);
  - atteintes digestives (*p. ex. : vomissements, diarrhées graves*);
  - atteintes hématologiques (*p. ex. : adénopathie, anémie, éosinophilie, lymphocytose*);
  - atteintes rénales (*p. ex. : protéinurie, augmentation de l'urée et [ou] de la créatinine*);
  - atteintes hépatiques (*p. ex. : augmentation des transaminases*);
  - atteintes respiratoires (*p. ex. : difficulté respiratoire, bronchospasme, dyspnée, dysphonie, stridor*).
- Inscrire si l'arrêt du ou des médicaments incriminés a provoqué la disparition des manifestations cliniques observées, et si l'utilisateur a dû être hospitalisé.

## Renseignements complémentaires

- Noter au besoin les antécédents médicaux pouvant potentiellement influencer les manifestations cliniques signalées : antécédent d'allergie médicamenteuse connue, VIH et infection virale concomitante (*p. ex. : virus d'Epstein-Barr*) et (ou) maladies concomitantes (*p. ex. : fibrose kystique, urticaire chronique*).

## Le traitement des manifestations cliniques

- Indiquer si la réaction a nécessité un traitement. Le cas échéant, inscrire lequel et la réponse à ce traitement.

## Statut de l'allergie

- Indiquer si l'allergie est confirmée par un médecin à l'aide de tests conformes et valides (test cutané ou de provocation) ou lorsque les manifestations cliniques sont convaincantes (*p. ex. : choc anaphylactique, SJS/TEN, DRESS*).
- Indiquer si l'allergie est soupçonnée par un professionnel de la santé suite à l'observation de manifestations cliniques qui vont dans le sens d'une réaction allergique, mais qui nécessitent des précisions supplémentaires.

## Consultation en allergie demandée

- Si plus d'un médicament est soupçonné, il est fortement conseillé de référer l'utilisateur pour une consultation en allergie.
- Lorsqu'une consultation en allergie est demandée, le formulaire dûment rempli devrait accompagner la demande de consultation.
- Une fois le diagnostic d'allergie médicamenteuse confirmé par un médecin à l'aide de tests conformes, un nouveau formulaire devrait être rempli afin de mettre à jour les informations dans le dossier de l'utilisateur.

## Conclusions et gravité de la réaction observée

- Indiquer si la réaction observée est de type immédiate (IgE médiée) non sévère (*p. ex. : urticaire isolée*), sévère (*p. ex. : anaphylaxie sans choc ou intubation*) ou très sévère (*p. ex. : choc anaphylactique*).
- Indiquer si la réaction observée est de type retardée non sévère (*p. ex. : éruption maculo-papuleuse [rash] isolée*), sévère (*p. ex. : maladie sérique, éruption maculo-papuleuse avec desquamation, fièvre, arthralgie ou atteinte légère des organes internes*) ou très sévère (*p. ex. : anémie hémolytique, atteinte hépatique ou rénale, SJS/TEN, DRESS, AGEP*).

## Une fois le formulaire rempli

- Conserver le formulaire dans le dossier médical de l'utilisateur selon les règles en vigueur de l'établissement et le transmettre si possible aux autres professionnels de la santé qui suivent l'utilisateur.
- Mettre à jour les informations complètes sur le statut d'allergie médicamenteuse dans le dossier de l'utilisateur et inclure ces informations dans les autres documents, tel que défini dans les règles de l'établissement.
- Prendre les moyens nécessaires pour que l'utilisateur ou son tuteur légal soit avisé clairement du diagnostic, du type de réaction qu'il a eu ainsi que du nom du médicament en cause (le cas échéant).

**Abréviation :** AGEP : Acute Generalised Exanthematous Pustulosis, DRESS : Drug Reaction with Eosinophilia and Systemic Symptoms  
SJS : Stevens-Johnson syndrome, TEN : Toxic epidermal necrolysis.